



Nous avons besoin de vous !

✦ Le Cours La Boussole ouvre en septembre à Mantès la Jolie

Nous avons besoin de 200 000 € pour financer le directeur et les professeurs, acheter le matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'école, pour entreprendre les indispensables travaux de mise en service de l'école, peinture et aménagement des deux premières classes pour la prochaine rentrée.

✦ Comment nous aider

Notre école n'a le droit d'être financée que par les particuliers, les fondations et les entreprises. Elle ne recevra aucune subvention publique ni pour son ouverture ni pour son développement. Tout don ouvre droit à une réduction d'impôts intéressante.

IR et IS : je fais un don au Cours La Boussole

Je suis assujetti à l'impôt sur le revenu ?

Je bénéficie d'une réduction de 66% du montant de mon don, mon don étant pris en compte dans la limite de 20% de mon revenu imposable.

Ex : un don de 100€ me coûte seulement 34€

Mon entreprise est assujettie à l'impôt sur les sociétés ?

Je bénéficie d'une réduction de 60% de mon don, mon don étant pris en compte dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice.

Par virement bancaire :

BIC : BNPAFRPPXXX

IBAN : FR7630004008520001039651219

Par chèque :

A l'ordre de Mantès Espérance Banlieues (MEB)
3 rue Alphonse Durand 78200 Mantès-la-Jolie

Merci de nous préciser vos coordonnées afin que nous puissions vous envoyer un reçu fiscal :

Nom/Prénom ou Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

N° de téléphone :

Courriel :

Ces informations sont nécessaires au traitement de votre don. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en nous écrivant. Si vous ne souhaitez pas que ces informations servent à des fins commerciales, cochez la case